

# Linux: une institution virtuelle face au capitalisme mondialisé<sup>1</sup>

par Paul Normand

## 1. UN PROJET DE PLUS DE 20 ANS...

L'usage a longtemps été, au Laboratoire d'Intelligence Artificielle du prestigieux **Massachusetts Institute of Technology (MIT)**, de se partager les programmes entre informaticiens, voire de les élaborer et de les améliorer ensemble, sur le mode de la coopération. Au début des années 80, lorsque l'évolution du parc informatique conduit les responsables du Laboratoire à recourir exclusivement à des logiciels « propriétaires », c'est-à-dire protégés par des licences payantes en interdisant la copie, l'utilisation partagée ou la modification, cela provoque un véritable bouleversement dans les habitudes de travail du groupe, et un **profond malaise...**

La plupart des membres de l'équipe s'y résignent pourtant, après une résistance plus ou moins acharnée. Ce n'est pas le cas de **Richard Stallman**. Le 27 septembre 1983, ce programmeur fait l'annonce officielle d'un projet de système informatique libre, par la voie d'un courrier électronique lancé tous azimuts : « *A partir de Thanksgiving je vais écrire un système logiciel complet (...) appelé GNU (...) et le distribuer librement à quiconque voudra l'utiliser. Il y a un grand besoin de contributions sous forme de temps, d'argent, de programmes et d'équipement* »<sup>2</sup>. Rapidement, on passe de la parole aux actes. Des informaticiens offrent leur aide,

des machines sont mises à disposition par des donateurs. R. Stallman démissionne du MIT en 1984 pour se consacrer à la programmation de GNU. La philosophie du projet est fixée et développée dans le **Manifeste GNU**, qu'il rédige en 1985. La même année, il crée la Free Software Foundation (« Fondation pour le logiciel libre »), association dont la fonction essentielle est de réunir des fonds pour le projet, de lui donner une infrastructure légale et de rendre possible l'embauche de programmeurs...

Une étape importante est franchie lorsqu'en 1989, R. Stallman rédige, avec l'avocat Eben Moglen, la **Licence Publique Générale (GPL)**<sup>3</sup>. Il s'agit en réalité d'une « anti-licence », qui interdit toute restriction à l'usage d'un programme... Quatre libertés fondamentales y sont garanties à l'utilisateur: celle d'exécuter le logiciel, naturellement, mais aussi celle d'en étudier le fonctionnement et de l'adapter à ses besoins, celle d'en redistribuer librement des copies et celle de l'améliorer et d'en rendre publiques les modifications. Cette licence donne aux créateurs de logiciels libres qui s'y réfèrent l'assise légale dont ils ont besoin... Elle codifie également les modalités de la coopération entre les programmeurs, élément essentiel pour le développement du projet GNU.



C'est en 1992 que le projet peut véritablement prendre son envol. Les logiciels libres du projet GNU sont jusqu'alors essentiellement des applications, comme des logiciels de courrier électronique ou des éditeurs de textes. Il manque encore un système central, un noyau informatique permettant à tous ces programmes de fonctionner sur une machine. Le noyau élaboré par R. Stallman ne donne pas satisfaction, malgré ses nombreux efforts. La solution est apportée par le Finlandais **Linus Torvald**, qui décide de faire passer le noyau informatique qu'il a mis au point de son côté, et baptisé « **Linux** », sous Licence Publique Générale, le rendant du coup

disponible pour les développeurs du projet GNU...

On parle désormais du **projet GNU-Linux**... Celui-ci ne va plus cesser de se développer, de se répandre, de se concrétiser... Il propose aujourd'hui un système informatique tout à fait opérationnel. Il existerait déjà plusieurs dizaines de millions d'utilisateurs de logiciels GNU-Linux. Mais surtout on parle maintenant d'une véritable communauté Linux, regroupant plusieurs dizaines de milliers de programmeurs de par le monde, reliés entre eux essentiellement par internet, et qui font progresser encore le projet...

## 2. L'INSTITUTION GNU-LINUX

C'est précisément cette communauté mondiale qui nous intéresse ici. Nous souhaiterions dans un premier temps mettre en évidence les caractéristiques principales qui nous semblent en faire une véritable institution, selon les critères de l'analyse institutionnelle contemporaine.

### LES MARQUES DE NAISSANCE

Penchons-nous d'abord sur le « berceau » de la Communauté GNU-Linux. On trouve comme point de départ le profond **malaise** d'un individu devant l'évolution des pratiques de la communauté professionnelle à laquelle il appartient, celle des informaticiens. Il voudrait « ramener l'esprit de coopération qui prévalait dans la communauté informatique dans les jours anciens »<sup>4</sup>. Cette nostalgie trouve un écho auprès d'autres informaticiens qu'il parvient à rallier à sa cause.

Mais on n'en reste pas au stade de la simple indignation. Sur le site internet officiel du Projet GNU s'accumulent un grand nombre de documents, la plupart rédigés par R. Stallman lui-même, où sont formulés les arguments d'une véritable **critique sociale**. Une critique sur le plan éthique d'abord : « *L'idée que le système social du logiciel propriétaire - le système qui vous interdit de partager ou d'échanger le logiciel - est antisocial, immoral, et qu'il est tout bonnement incorrect, surprendra peut-être certains lecteurs. Mais comment qualifier autrement un système fondé sur la division et l'isolement des utilisateurs ?* »<sup>5</sup>. Le système économique dominant la société actuelle est lui aussi pris à parti. Pour répondre au reproche qu'on fait au Projet GNU de faire l'impasse sur la notion de compétition, considérée pourtant par d'aucuns comme un moteur du développement économique et technologique, voici par exemple l'argument que l'on trouve sur le site : « *Le paradigme de la compétition est une course : en récompensant le vainqueur, nous*



*encourageons tout le monde à courir plus vite. Quand le capitalisme fonctionne réellement de cette façon, tout marche bien; mais ses partisans ont tort s'ils pensent que cela fonctionne toujours de cette façon. Si les coureurs oublient le pourquoi de la récompense, et deviennent obsédés par la victoire, (...) ils risquent de trouver d'autres stratégies telles qu'agresser les autres concurrents. Si tous les coureurs s'engageaient dans un combat, ils finiraient tous en retard. Les logiciels propriétaires et secrets sont l'équivalent moral des coureurs qui se battent.»<sup>6</sup>*

Au-delà de l'indignation et de la critique de la société capitaliste, c'est la notion de **liberté** qui est au coeur du Projet GNU-Linux. A ce point de vue, l'ambiguïté de l'expression anglaise « free software » - expression on ne peut plus emblématique et fondatrice du projet - donne lieu à de multiples mises au point dans le site : il faut entendre « logiciel libre », librement partagé, et non pas « logiciel gratuit » ! Face aux menaces des adversaires du projet libre, le ton devient même guerrier : « *il faudra montrer le genre de détermination dont les gens font preuve quand ils accordent de la valeur à leur liberté et qu'ils ne laisseront personne la leur voler.* »<sup>7</sup>

Encondamnant le modèle de la compétition, considéré comme obstacle au progrès, et le modèle du logiciel propriétaire, parce qu'il restreint les libertés de l'utilisateur (notamment celle d'améliorer le logiciel), c'est un but extrêmement pragmatique qui est visé au fond. Il s'agit d'assurer à l'humanité de disposer au plus vite des meilleurs logiciels possibles et de lui en garantir la libre disposition, en dehors de tout monopole... Il s'agit bel et bien d'assurer la **satisfaction des besoins futurs de la société**.

Malaise originel transmué en critique argumentée, prise de conscience d'une liberté possible et nécessaire, visée pragmatique et notion de bien commun sont clairement des éléments présidant à la naissance d'une institution. Mais ils suffisent rarement pour faire émerger une dynamique instituante. Il faut en quelque sorte que « l'idée du projet soit dans l'air », que la société produise elle-même le signal d'une tendance, d'un manque à combler, d'une voie à suivre... C'est ce qu'on appelle la fonction de « **désignation sociale** ». Le projet GNU-Linux n'échappe pas à cette règle. Son émergence est parfaitement contemporaine d'une autre révolution technologique dont l'esprit est également de favoriser le libre partage des connaissances : l'Internet...

## LA DYNAMIQUE INTERNE

Si l'on envisage maintenant le mode de fonctionnement interne de la Communauté Linux, on décèle aussi des caractéristiques « institutionnelles ». Tout d'abord, cette communauté se rassemble autour d'un **projet** (essentiellement technologique en l'occurrence), dont encore une fois les objectifs sont fixés, précisés, et rappelés sur Internet. Par exemple, l'activité des programmeurs est canalisée, pilotée par une liste évolutive et officielle de tâches restant à accomplir : la GNU Task List.

Ce mouvement prospectif, programmatique, va de pair avec un réel souci d'**historicisation**. Les étapes de la constitution du projet GNU sont elles aussi consignées sur le site officiel, de même que sont conservés les documents ou déclarations qui ont marqué particulièrement cette histoire, comme la copie du mail annonceur de R. Stallman...



Il s'agit d'abord de fixer l'identité du projet, d'en mesurer éventuellement la cohérence ou l'évolution. L'objectif est également de fournir aux membres de la communauté les références nécessaires leur permettant de « rester sur la route », de respecter les objectifs fondateurs. Car il existe bien une **crainte** de voir le mouvement se laisser dévoyer, par manque de fidélité à la « culture GNU-Linux », et de céder ainsi trop facilement face aux menaces à venir : « *Est-ce important que les gens connaissent l'origine, l'histoire et le but du système ? Oui, parce que ceux qui oublient l'histoire sont souvent condamnés à la répéter. Le Monde Libre qui s'est développé autour de GNU/Linux n'est pas en sécurité ; les problèmes qui nous ont amenés à développer GNU ne sont pas complètement éradiqués et ils menacent de revenir.* »<sup>8</sup>. A ce point de vue, les **figures mythiques** de R. Stallman et de L. Torvald, considérées comme de véritables stars dans le milieu, fonctionnent également comme des garde-fous...

Cet important travail de communication et de référencement est sans doute pour une large part dans le sentiment d'**appartenance** très fort des membres à leur communauté. Une appartenance qui les conduit notamment à renoncer à des carrières très lucratives dans le domaine du logiciel propriétaire, pour privilégier le projet GNU-Linux en même temps que leur propre notoriété et leur liberté de créer. Une façon de réaliser un objectif collectif tout en se réalisant eux-mêmes...<sup>9</sup>

## LE RAPPORT AU MONDE

L'attachement assumé des membres de la Communauté GNU-Linux au bien commun, qu'il s'agisse du projet en lui-même, ou plus largement des intérêts supérieurs de la société face

à la menace d'une informatique purement capitaliste, pourrait laisser penser à un certain idéalisme. Et d'une certaine manière, cet idéalisme est revendiqué, et par le fondateur lui-même : « *Le projet GNU est idéaliste... Notre idéalisme a été on ne peut plus pratique : c'est bien la raison pour laquelle nous avons un système d'exploitation GNU/Linux. Les personnes qui aiment ce système devraient savoir que c'est notre idéalisme qui l'a rendu possible, concret.* »<sup>10</sup>

Mais le projet GNU-Linux n'est pas hors du monde. Il s'y confronte, se réajuste même parfois par rapport à lui... Il faut l'avouer, l'attitude de la Communauté à l'égard du monde est le plus souvent intransigeante, comme en témoigne l'article 7 de la Licence Publique Générale, qui s'adresse aux programmeurs désireux de distribuer leurs logiciels libres : « *Si, à la suite d'une décision de Justice, (...) des conditions Vous sont imposées (...) qui se révèlent incompatibles avec les termes de la présente Licence, (...) si Vous ne pouvez concilier vos obligations légales ou autres avec les conditions de cette Licence, Vous ne devez pas distribuer le Programme. (...) Le présent article n'a pas pour but de Vous pousser à enfreindre des droits ou des dispositions légales (...); son seul objectif est de protéger l'intégrité du système de distribution du Logiciel Libre* »<sup>11</sup>

D'une manière générale, si les relations avec le monde ne sont pas toujours aussi dures, elles sont toujours empreintes d'une extrême prudence, soumises à une **éthique stricte**. On accepte bien que certains fassent des affaires avec Linux, dans une optique clairement commerciale donc, par exemple en assurant des tâches de service et de conseil auprès des utilisateurs, ou même en distribuant des copies payantes de logiciels



(conditionnement sur cédérom, fourniture d'un mode d'emploi, etc.)... Mais il n'est pas question de remettre en cause aucun terme de la Licence Publique Générale pour favoriser le commerce : on a vendu une copie, certes, mais le logiciel lui reste libre, c'est-à-dire essentiellement partageable et modifiable ! Pas question non plus d'intégrer un morceau de programme non libre dans un logiciel libre, même si ça peut rendre ce dernier plus performant, plus « vendeur »...

Paradoxalement, la **popularité**-même de Linux pose problème à ce point de vue. Que les utilisateurs de GNU-Linux soient de plus en plus nombreux dans le monde n'est pas négatif en soi... Mais cela va trop vite,

les utilisateurs trouvent le système pratique mais ignorent tout de la philosophie qui a présidé à son élaboration. Ils ne sont donc pas susceptibles d'en mesurer les enjeux, et de défendre le projet le cas échéant : *« Mais l'intérêt pour le logiciel libre croît plus vite que la prise de conscience de la philosophie sur laquelle il se fonde, et cela provoque des problèmes. Notre capacité à relever les défis et à répondre aux menaces évoquées plus haut dépend de notre volonté à défendre chèrement notre liberté. Pour nous assurer que notre communauté partage cette volonté, il nous faut répandre ces idées auprès des nouveaux utilisateurs au fur et à mesure qu'ils rejoignent notre communauté. »*<sup>12</sup>

### 3. UNE INSTITUTION INSITUABLE

Le double mouvement de référenciation, prospectif mais aussi historique, sur lequel se fonde largement le sentiment d'appartenance à la Communauté, et la volonté d'entretenir un rapport avec le monde qui ne remette pas ou peu en cause les options fondatrices du projet sont encore une fois des éléments caractéristiques d'une réalité « institutionnelle ». Ces éléments viennent confirmer, nous semble-t-il, le diagnostic que nous avons pu poser lors de l'examen des « marques de naissance » de la Communauté Linux.

Il est cependant deux points essentiels sur lesquels la Communauté Linux nous paraît s'écarter significativement du modèle « classique » de l'institution : **l'ancrage spatio-temporel** et **les modalités des rencontres et des échanges** qui en constituent la dyna-

mique. L'institution Linux ne peut en effet se confondre avec la Free Software Foundation créée par R. Stallman, qui n'est à nos yeux qu'une organisation destinée à fournir un ancrage légal et un soutien logistique au projet. La Communauté Linux dépasse largement ce cadre étroit, cet organisme situé géographiquement à Cambridge dans le Massachusetts... Il s'agit d'une communauté regroupant des dizaines de milliers de membres actifs à travers le monde.

Par ailleurs, s'il a bien dû se produire des rencontres réelles et fondatrices entre les premiers membres du projet, il faut constater que l'immense majorité des personnes collaborant de près ou de loin à Linux ne se sont jamais rencontrées et ne se rencontreront jamais...



Il n'est pas possible d'envisager, quand on parle de la Communauté Linux, un espace où se produirait un rassemblement ou une convocation répétitive de ses membres, pour

reprendre les critères énoncés par François Tosquelles pour définir classiquement une institution.<sup>13</sup>

## 4. INSTITUTION VIRTUELLE, INSTITUTION MONDIALE

La Communauté Linux n'est donc pas situable dans un cadre spatio-temporel déterminé. Son lieu d'existence et de rencontre, c'est un espace-temps virtuel, en dehors du monde au sens géographique du terme, mais de dimension mondiale : le **réseau internet**. Là, les initiatives isolées prennent corps, les échanges et les réflexions s'opèrent, le projet fondateur prend forme et signification, les énergies se concentrent et s'articulent, selon des modalités diverses qui sont, elles, fonction de réalités locales multiples. On ne programme pas en même temps en Chine qu'aux Etats-Unis, et pas dans les mêmes conditions, et pas toujours avec des objectifs semblables : la mise en commun sur internet assure pourtant la cohérence de la démarche et son développement continu.

Cette absence d'ancrage spatio-temporel ne remet pas en cause, pour nous, le fait que la Communauté Linux puisse bien constituer une institution. Cela veut simplement dire que l'institution Linux est une **institution virtuelle**, sans existence « physique ».

Cela ne signifie pas que l'institution n'ait pas d'existence réelle ou d'effet réel sur le monde, bien au contraire. Il nous semble en effet que son ancrage dans le réseau internet permet à Linux d'opérer véritablement la traduction du projet institutionnel qui le fonde dans le monde réel, en lui permettant

précisément de dépasser les contingences et les conditions locales.

La Communauté Linux nous apparaît donc comme un exemple de mondialisation positive d'un projet institutionnel. Cette institution s'appuie en effet sur un mouvement de délocalisation qui, bien loin de diluer son action, lui permet d'en décupler, d'en démultiplier les effets potentiels sur l'environnement. Par ailleurs, ce phénomène de mondialisation n'entraîne pas de dilution des fondements identitaires de la communauté. Au contraire, grâce au large processus d'historicisation et de référencement que favorise la médiation d'internet (sites internets officiels permettant l'accumulation de documents de référence, de jalons symboliques), l'identité institutionnelle est sans cesse réaffirmée à la face du monde.

En réalité, cette dimension mondiale acquise de facto par le biais d'internet rend la Communauté Linux particulièrement apte à se confronter à ses adversaires qui sont, eux, de dimension mondiale : les multinationales de l'informatique et plus largement le capitalisme sauvage qui tend à régir l'économie mondialisée.

Devenir mondial pour combattre une forme nocive de mondialisation, celle du système



économique actuel, c'est la stratégie choisie par la Communauté, l'institution Linux pour garantir aux générations futures une informatique libre, et partant, un libre accès aux connaissances et à la culture... Un enjeu de taille dont les acteurs du projet sont bien conscients, comme en témoigne cette réflexion de R. Stallman, à qui nous laissons le dernier mot : « *J'ai consacré 17 ans de ma vie au logiciel libre et à des causes proches. Je ne l'ai pas fait parce que je pensais que c'était la cause politique la plus importante, mais parce que c'était le domai-*

*ne où je voyais que je pouvais utiliser mon talent pour faire beaucoup de bien. Mais les causes politiques ont évolué, et de nos jours la cause politique majeure est de résister à la tendance de donner le pouvoir aux entreprises, au détriment des peuples et des gouvernements. Je vois le logiciel libre et les questions apparentées concernant d'autres types d'informations, dont j'ai parlé aujourd'hui, comme un volet de cette cause fondamentale. C'est donc indirectement que j'ai travaillé pour cette cause. J'espère que ma contribution à cet effort n'est pas vaine.* »<sup>14</sup>

## NOTES

<sup>1</sup> Dans son étude générale *L'Institution comme passion de réalisation*, réalisée en 2004 (disponible en téléchargement à l'adresse : <http://www.intermag.be/textes3.htm>), Jean Blairon propose un portrait détaillé du phénomène institutionnelle, en relevant les caractéristiques fondamentales sur base d'une analyse institutionnelle recomposée. Dans ce texte nous avons tenté de confronter les réalités de la Communauté Linux à cette grille d'analyse, afin de déterminer si ce conglomérat d'informaticiens pouvait être envisagé comme une institution. Les termes en gras dans le cours du texte font référence à cette grille. Pour appréhender le projet Linux, nous nous sommes principalement servi des documents disponibles sur un des sites les plus reconnus du projet : [www.gnu.org](http://www.gnu.org).

<sup>2</sup> Le texte complet de ce mail historique est disponible sur internet, à l'adresse : [www.gnu.org/gnu/initial-announcement.fr.html](http://www.gnu.org/gnu/initial-announcement.fr.html).

<sup>3</sup> Les termes de cette licence sont disponibles sur internet à l'adresse [www.gnu.org/copyleft/gpl.html](http://www.gnu.org/copyleft/gpl.html) (traduction française à l'adresse [www.linux-france.org/article/these/gpl.html](http://www.linux-france.org/article/these/gpl.html)).

<sup>4</sup> Propos attribués à R. Stallman dans l'article que l'encyclopédie électronique Wikipedia (projet auquel R. Stallman contribue par ailleurs), [www.fr.wikipedia.org/wiki/GNU](http://www.fr.wikipedia.org/wiki/GNU).

<sup>5</sup> R. Stallman, Le projet GNU, [www.gnu.org/gnu/thegnuproject.fr.html](http://www.gnu.org/gnu/thegnuproject.fr.html).

<sup>6</sup> R. Stallman, Le manifeste GNU, [www.gnu.org/gnu/manifesto.fr.html](http://www.gnu.org/gnu/manifesto.fr.html).

<sup>7</sup> R. Stallman, Le projet GNU, [www.gnu.org/gnu/thegnuproject.fr.html](http://www.gnu.org/gnu/thegnuproject.fr.html).

<sup>8</sup> R. Stallman, Qu'y a-t-il dans un nom, [www.gnu.org/gnu/why-gnu-linux.fr.html](http://www.gnu.org/gnu/why-gnu-linux.fr.html)

<sup>9</sup> Cf. R. Stallman, Le manifeste GNU, [www.gnu.org/gnu/manifesto.fr.html](http://www.gnu.org/gnu/manifesto.fr.html), au titre « Les gens s'arrêteront-ils de programmer sans l'appât du gain ? ».

<sup>10</sup> R. Stallman, Qu'y a-t-il dans un nom, [www.gnu.org/gnu/why-gnu-linux.fr.html](http://www.gnu.org/gnu/why-gnu-linux.fr.html)

<sup>11</sup> Licence Publique générale, article 7, [www.gnu.org/copyleft/gpl.html](http://www.gnu.org/copyleft/gpl.html) (traduction française à l'adresse [www.linux-france.org/article/these/gpl.html](http://www.linux-france.org/article/these/gpl.html)).

<sup>12</sup> R. Stallman, Le projet GNU, [www.gnu.org/gnu/thegnuproject.fr.html](http://www.gnu.org/gnu/thegnuproject.fr.html).

<sup>13</sup> J. Oury, F. Guattari, F. Tosquelles, dir. J. Pain, *Pratique de l'institutionnel et politique*, Paris, Matrice éditions, 1985. Cf. Jean Blairon, *L'institution comme passion de réalisation*, 2004, p. 10 – document téléchargeable à l'adresse [www.intermag.be/textes3.htm](http://www.intermag.be/textes3.htm).

<sup>14</sup> Extrait de « Copyright et Mondialisation à l'âge des réseaux informatiques », intervention de R. Stallman donnée le 19 avril 2001 dans le cycle des conférences MIT Communications Forum (Massachusetts Institute of Technology). Traduction française réalisée par Sébastien Blondeel disponible à l'adresse <http://sic.epfl.ch/SA/publications/FI01/fi-sp-1/sp-1-page63.html>.